



# L'intersyndicale Education poursuit la mobilisation

Elle dénonce :

## Les conditions d'enseignement qui se détériorent pour tous les élèves :

**En maternelle**, les enfants de deux ans ne sont plus scolarisés et le nombre d'élèves par classe augmente.

**En élémentaire**, la réduction de deux heures d'enseignement pour tous les élèves oblige les enseignants à « aller à l'essentiel » et à moins « individualiser ». L'aide aux élèves qui rencontrent des difficultés doit être faite pendant la classe. Cette aide peut être aussi assurée par les enseignants spécialisés qui travaillent en Rased. Les 1500 postes supprimés l'an dernier doivent être à nouveau créés.

Depuis qu'il est mis en place **en collège**, on voit bien que l'accompagnement éducatif ne résout aucunement les problèmes des élèves : Le dispositif a été financé par la diminution des heures de cours pour tous les élèves et consistent en des heures « à tout faire » effectuées par toutes sortes d'adultes.

**En lycée**, la réforme Chatel prévue pour la rentrée 2010, sous couvert de rééquilibrage et de suivi individualisé signifie en réalité l'agonie des séries ES et L, la disparition des séries technologiques et l'explosion des effectifs. De plus, le tiers des horaires sera laissé à l'autonomie des établissements. Conséquences : développement des inégalités entre élèves et établissements, fin des horaires et des programmes nationaux et donc, à terme, des examens nationaux. Place à l'Ecole à plusieurs vitesses !  
**Nous demandons le retrait de cette réforme.**

La mise en application de la réforme du bac pro 3 ans, le non respect de l'ouverture des classes de CAP et la réduction de l'offre de formation pour les élèves de **lycée professionnel** aggravent les situations de décrochage scolaire.

Pour les élèves de **Segpa**, la dégradation des conditions d'enseignement et la diminution d'un tiers de l'offre de formation multiplient aussi les situations de décrochage scolaire.

**Partout** le manque de remplaçants prive les élèves d'heures de cours et aggrave les conditions d'enseignement quand les élèves sont répartis dans les classes primaires, le manque de remplaçants obère fortement la formation continue des enseignants du premier degré.

## Les postes dans l'Education, que le gouvernement supprime :

Le gouvernement prévoit de supprimer **16 000 postes d'enseignants** à la rentrée prochaine (**plus de 45 000 suppressions** depuis 2003) et **600 postes de personnels administratifs**.

Dans l'académie de Lille, ce sont **646 postes dans le second degré** qui disparaîtront et **42 postes administratifs**. Pourtant, des besoins existent et sont reconnus par l'administration elle-même puisque le rectorat utilise le Pôle Emploi pour trouver des remplaçants et refuse d'aménager les fins de carrière de collègues malgré des directives nationales.

## Les futurs enseignants qui n'auront plus de formation professionnelle :

Dès 2011 les enseignants n'auront plus de formation professionnelle en IUFM avant de débiter leur métier. Ils n'auront connu que les bancs de l'université avant d'enseigner et seront mis quasiment à temps plein directement devant des classes.

A cela s'ajoutent la diminution jusqu'à 50% du nombre de postes aux concours de recrutement dans l'enseignement public. Dans le même temps le gouvernement promeut l'enseignement privé : doublement du nombre de postes dans le privé pour les concours 2010, ce au mépris de la loi.

## **Elle exige une autre politique pour l'Education:**

**Investir dans la jeunesse en matière d'éducation, permettre à chacun de réussir, élever le niveau d'étude de tous, ne sont pas des dépenses inutiles. Au contraire c'est un investissement pour les années à venir.**

**Pour cela il faut :**

- ↪ des créations de postes d'enseignants, d'assistants sociaux d'infirmiers scolaires, de CPE, de Copsy...
- ↪ diminuer le nombre d'élèves par classe et scolariser les enfants dès deux ans dès lors que les parents en font la demande.
- ↪ une véritable politique éducative volontariste pour les élèves en difficulté, en zones d'éducation prioritaire, en situation de décrochage scolaire
- ↪ permettre un réel suivi individualisé des élèves et réduire les inégalités sociales en diminuant les effectifs par classe et en ne renvoyant pas hors temps scolaire la solution aux difficultés
- ↪ des enseignants mieux formés avec une formation professionnelle d'au moins une année avant une entrée progressive dans le métier, et développer la formation continue des personnels de l'Education.
- ↪ des métiers davantage attractifs, reconnus et respectés, donc revalorisés

## **L'intersyndicale éducation dénonce les atteintes faites au paritarisme et aux droits syndicaux.**

Elle soutient les personnels en lutte contre les contre-réformes imposées ces dernières années, expression légitime du droit syndical et de revendication. Elle soutient tous les collègues qui suivent les consignes syndicales en n'appliquant pas tout ou partie des dispositifs (aides personnalisées, base élève, évaluation CE1-CM2, livret de compétences...) et qui sont sous le coup de sanctions administratives ou financières.

Elle refuse que les instances paritaires ne se limitent qu'à un rôle de chambre d'enregistrement au mépris des fondements de la fonction publique.

**Elle appelle dans ce cadre tous les personnels de l'Education à poursuivre l'action, en se mettant en grève le jeudi 21 janvier et en participant à la manifestation régionale à Lille.**

L'intersyndicale se réunira le soir de cette journée d'action à 18h00 pour envisager les suites à donner.